

Une conception originale de la couverture des risques

Loin des solutions jugées chères, pesantes et restrictives, ARGEMA courtage s'appuie sur la gestion autonome de l'assuré et propose la mise au point et la gestion de captive de réassurance.

Les principaux risques liés à la détention d'actifs financiers

peuvent être listés et couvrent généralement cinq risques

Le risque de contrepartie ou actions, c'est le risque que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. (livraison, paiement, remboursement,)

Le risque de taux, c'est le risque des prêts-emprunts. La possibilité que les taux de crédit évoluent défavorablement. Ainsi si vous êtes emprunteur à taux variable, vous êtes en risque de taux lorsque les taux augmentent car vous payerez plus cher. À l'inverse, si vous êtes prêteur, vous êtes en risque de taux lorsque les taux baissent car vous perdez des revenus.

Le risque de change, c'est le risque sur les variations des cours des monnaies entre elles. sensiblement lié au facteur temps.

Le risque de liquidité, sur la facilité à acheter ou à revendre un actif. Si un marché n'est pas liquide, vous risquez de ne pas trouver d'acquéreur quand vous le voulez ou de ne pas trouver de vendeur quand vous en avez absolument besoin. C'est un risque lié à la nature du subordonné (de la marchandise) mais aussi à la crédibilité de l'acheteur vendeur. En effet, il est commode d'acheter ou de vendre un produit courant à une contrepartie de confiance, mais plus difficile avec un produit très spécialisé.

Le risque pays. Si un pays connaît une crise très grave (guerre, révolution, faillite en cascade, etc.) alors même les entreprises de confiance, malgré leur crédibilité vont se retrouver en difficulté. C'est un risque de contrepartie lié à l'environnement de la contrepartie.